

Rabat, le 22 Mai 2017

A Monsieur le Directeur Général
de la Chambre Française du Commerce et de l'Industrie au Maroc



4 4 6

Objet : Programme Entreprises sans tabac
Audit externe 2017

Dans le cadre du programme « Entreprise sans tabac », j'ai le Plaisir de porter à votre connaissance que suite à l'étude détaillée de votre dossier auto audit 2017 et à l'audit externe effectué le 11 mai 2017 au niveau du siège de votre entreprise à Casablanca, la commission désignée par la Fondation Lalla Salma prévention et traitement des cancers, a décidé de vous attribuer le label « Chambre Française du Commerce et de l'Industrie du Maroc : Entreprise sans tabac » niveau OR au titre de l'année 2017.

Vous trouverez ci-joint le Procès-verbal élaboré par le comité chargé de réaliser l'audit externe.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sincères salutations.

Signé : Dr Rachid Bekkali

Directeur Général

Fondation Lalla Salma - prévention et traitement des cancers

